



Charte éthique



« Route des Savoir-faire Artisans de Gironde »

En tant qu'artisan inscrit à l'opération **la Route des Savoir-faire et du Patrimoine Artisanal de Gironde 2018-2019**, je m'engage à :

1 - ACCUEILLIR

- Avoir un atelier accueillant et sécurisé
- Détenir un contrat d'assurance couvrant tous les risques en responsabilité civile pour l'accueil de public au sein de mon établissement
- Favoriser la meilleure accessibilité possible à mon établissement (parking, accueil de personnes à mobilité réduite, enseigne et signalétique, langues parlées, etc.)
- Recevoir le public aux horaires d'ouverture indiqués

2 - TRANSMETTRE

- Agrémenter la visite en présentant mon métier et savoir-faire de manière simple et accessible à tous
- Apporter tout renseignement sur l'opération la « Route des Savoir-faire et du Patrimoine Artisanal de Gironde » 2018-2019

3 - PARTAGER

- Proposer mes produits à la vente, si je le souhaite (la tarification devra être affichée clairement)
- Inviter mon public à découvrir le territoire alentour

4 - M'INVESTIR

- Prévenir la CMAI33 de tout changement concernant un des éléments constitutifs du dossier d'inscription afin que les mises à jour des supports puissent être effectuées au plus vite
- Fournir des visuels (photos, logo) de mon activité, si j'en possède, afin que la CMAI33 puisse communiquer au mieux sur mon activité et accroître ma visibilité
- Assurer la traçabilité de l'ensemble des produits proposés à la vente



Le : _____ à : _____



Signature (précédée de la mention «lu et approuvé») :

